



**OFFICE DU TOURISME DE VENDÔME  
TERRITOIRES VENDOMOIS**

Hôtel du Saillant  
47 - 49 rue Poterie  
41100 VENDOME

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
Sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 Décembre 2018**



**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos appréciations des principes et des règles comptables applicables dans votre association, nous avons été conduits à vérifier l'exercice de rattachement et le montant des subventions comptabilisées par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport moral et financier ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R612-2 du Code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de la sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Orléans, le 29 Mars 2019

**Le Commissaire aux Comptes,**

**VAL DE LOIRE AUDIT  
Fabrice BROCHARD**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

*Mesdames, Messieurs les Adhérents,*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Orléans, le 29 Mars 2019

**Le Commissaire aux Comptes,**

**VAL DE LOIRE AUDIT  
Fabrice BROCHARD**





**OFFICE DU TOURISME DE VENDÔME  
TERRITOIRES VENDOMOIS**

Hôtel du Saillant  
47 - 49 rue Poterie  
41100 VENDOME

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

*Mesdames, Messieurs les Adhérents,*

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Office du Tourisme de Vendôme – Territoires Vendômois relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation.

## Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. & Dépréc	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	32 953	32 935	19	0
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				0
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. Et outillage indus.	3 272	3 272	0	0
	Autres immobilisations corporelles	57 826	56 478	1 348	2 279
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	0		0	0	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>94 067</b>	<b>92 684</b>	<b>1 382</b>	<b>2 294</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 218		12 218	13 127
	<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	145		145	0
	Autres créances	40 028		40 028	13 882
	Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	0		0	11 030	
Disponibilités	119 799		119 799	130 391	
Charges constatées d'avance	3 038		3 038	1 820	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>175 227</b>	<b>0</b>	<b>175 227</b>	<b>170 250</b>	
REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>269 294</b>	<b>92 684</b>	<b>176 609</b>	<b>172 544</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			0	0	
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	57 235	42 636
	<b>Résultat de l'exercice</b>	23 061	14 598
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>80 295</b>	<b>57 235</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissemnt sur biens non renouvelables	554	1 436	
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>554</b>	<b>1 436</b>	
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>80 850</b>	<b>58 670</b>	
PROVISIONS	Provisions pour risques	10 100	7 600
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>	<b>10 100</b>	<b>7 600</b>	
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 324	7 102
	Dettes fiscales et sociales	51 603	68 167
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	
Autres dettes	15 544	15 135	
Produits constatés d'avance	10 189	15 869	
<b>Total des dettes</b>	<b>85 660</b>	<b>106 273</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>176 609</b>	<b>172 544</b>
Résultat de l'exercice en centimes		23 060,72	14 598,43
(1) Dont à moins d'un an		85 660	106 273
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques			

## Compte de Fonctionnement et de Résultat

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	10 689	8 657
	Prestations de services	40 298	40 948
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	317 242	279 062
	Dons		
	Cotisations	7 453	7 792
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	6	156
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	71 077	39 831
	Autres produits		
	<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>446 766</b>	<b>376 445</b>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats	5 194	4 451
	Variation de stock	909	902
	Autres achats et charges externes	153 601	87 840
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 778	2 341
	Rémunération du personnel	187 935	190 796
	Charges sociales	69 852	72 571
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	2 311	1 801
	Dotations aux provisions	2 500	2 400
	Autres charges	83	129
		<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>425 163</b>
	<b>1- RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>21 603</b>	<b>13 215</b>
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations, et transfert de charges		
	Intérêts et produits financiers	613	584
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	<b>2- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>613</b>	<b>584</b>
	<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)</b>	<b>22 215</b>	<b>13 800</b>
	Produits exceptionnels	881	936
	Charges exceptionnelles		
	<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>881</b>	<b>936</b>
	Impôts sur les sociétés	36	137
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieures		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>448 260</b>	<b>377 965</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>425 199</b>	<b>363 367</b>
	<b>EXCEDENT ou INSUFFISANCE</b>	<b>23 061</b>	<b>14 598</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature	51 320	26 120
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	51 320	26 120
	Personnel bénévole		

## Immobilisations

	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentation		Diminutions		
		Rééval°	Acquisition	Virt p. à p.	Cessions	
<b>INCOR- PORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	32 659	294			32 953
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>32 659</b>	<b>294</b>			<b>32 953</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instAl. Agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 272				3 272
	Instal., agencement, aménagement divers	23 344	0			23 344
	Matériel de transport	3 500				3 500
	Matériel de bureau, mobilier	29 877	1 105			30 982
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					0
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>59 993</b>	<b>1 105</b>			<b>61 098</b>
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	15				15
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0			0
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>15</b>	<b>0</b>			<b>15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>92 668</b>	<b>1 399</b>			<b>94 067</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
<b>INCOR- PORELL</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	32 659	275		32 935
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>32 659</b>	<b>275</b>		<b>32 935</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instAl. Agenct aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	3 272	0		3 272
Instal., agencement, aménagement divers	21 526	1 230		22 756
Matériel de transport	3 500	0		3 500
Matériel de bureau, mobilier	29 417	805		30 222
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>57 714</b>	<b>2 035</b>		<b>59 750</b>
<b>TOTAL</b>	<b>90 374</b>	<b>2 311</b>		<b>92 684</b>

## Provisions

		Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour fluctuation des cours				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. Étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. Étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marché à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	7 600	2 500		10 100
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 600	2 500		10 100
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. Financières				
	Sur stock et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		7 600	2 500		10 100
Dont dotations et reprises : d'exploitation					
financières					
exceptionnelles					

## Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	0	0	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	145	145	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôt sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	40 028	40 028	
	Charges constatées d'avance	3 038	3 038	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>43 211</b>	<b>43 211</b>		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. Dettes ets de crédit à 1 an max à l'origine (1)				
	Emp. Dettes ets de crédit à plus d'1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 324	8 324		
	Personnel et comptes rattachés	15 477	15 477		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 125	36 125		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	0	0		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	15 544	15 544		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	10 189	10 189			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>85 660</b>	<b>85 660</b>			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir

	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	39 778	13 792
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>39 778</b>	<b>13 792</b>

## Charges à payer

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunt et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 932	6 777
<b>TOTAL</b>	<b>7 932</b>	<b>6 777</b>

## Produits constatés d'avance

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	10 189	15 869
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>10 189</b>	<b>15 869</b>

## Charges constatées d'avance

	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	3 038	1 820
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>3 038</b>	<b>1 820</b>

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A+B-C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	42 636	14 598		57 235
Résultat de l'exercice	14 598	23 061	14 598	23 061
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 436	0	881	554
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAL</b>	<b>58 670</b>	<b>37 659</b>	<b>15 480</b>	<b>80 850</b>